



Mercredi 06.06.12 | 45e année | No 19

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



prevoyance.ne

Le sort de la Caisse de pensions unique concerne de près ou de loin une grande partie de la population. Son taux de couverture n'est pas réjouissant, les exigences de recapitalisation sont élevées. On peut évidemment choisir de se lamenter à propos de la passivité passée, s'éterniser sur les responsabilités en la matière. Il y aurait bien sûr beaucoup à dire. Mais rien n'y fera, il faut aller de l'avant. Même si la situation est difficile, l'horizon n'est pas bouché. Et surtout, personne n'a à craindre pour sa retraite. Cependant, il faut agir.

Les discussions battent leur plein, entre représentants des assurés et représentants des employeurs. Les négociations sont difficiles, reflet des enjeux en présence. Elles sont nourries, constructives. La volonté de parvenir à une solution satisfaisante est bien présente, partagée. Quelques jours encore pour parvenir à un accord. A défaut, le Grand Conseil devra assumer un rôle plus important. Mais quoi qu'il en soit, une solution sera trouvée. Elle ne sera pas sans conséquence, mais elle redonnera confiance, ce qui est essentiel en matière de prévoyance.

Je suis optimiste !!

*Alain Ribaux
Directeur des finances*



Plus de 6'000 gymnastes romands attendus sur deux week-ends à Neuchâtel et Colombier.

La gym romande en liesse

Après un trophée international de patinage synchronisé et les championnats du monde de twirling, Neuchâtel s'apprête à accueillir un autre rendez-vous sportif d'envergure: la 17^e Fête romande de gymnastique (FRG12). Quelque 6'200 gymnastes de 8 à 84 ans convergeront dès vendredi vers la capitale cantonale pour deux week-ends de compétitions. Les réjouissances comprennent également un grand gala réunissant le haut du panier.

Cette Fête romande de gymnastique est une première pour Neuchâtel. La ville n'avait encore jamais eu l'honneur d'accueillir cette manifestation presque centenaire, qui réunit tous les six ans des milliers de gymnastes

romands. Les trois précédentes éditions en terres neuchâteloises se sont toutes tenues à La Chaux-de-Fonds. La dernière fois, c'était en 1975.

Aussi à Colombier

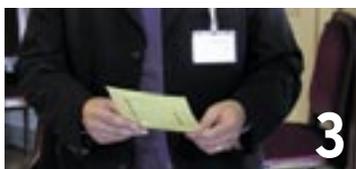
La Fête se tiendra sur deux week-ends, du 8 au 10 juin et du 15 au 17 juin. Les compétitions se dérouleront dans les différentes infrastructures de la ville, ainsi qu'à l'anneau d'athlétisme de Colombier. Sept disciplines différentes sont représentées: la gymnastique artistique, la gymnastique rythmique, les agrès, l'aérobic, la gymnastique jeunesse, la gymnastique adultes et l'athlétisme.

Le samedi 16 juin, en plus de s'être mesurées pour le titre convoité de

Champion de fête, les meilleures sociétés de gymnastique romandes se produiront sur scène aux Patinoires du Littoral, accompagnées – en direct s'il vous plaît – par le Wind Band Neuchâtelois. Disco et karaoké sont également au programme aux Patinoires du Littoral.

Appel aux bénévoles

A quelques jours du coup d'envoi de ce rassemblement sportif, le plus grand qu'ait jamais accueilli la ville, les organisateurs recherchent encore quelques bénévoles, notamment pour assurer une présence de nuit dans les dortoirs. Au total, plus de 700 volontaires seront engagés. Renseignements et inscriptions sur www.frg12.ch (ab)



L'entrée en fonction des nouvelles Autorités retardée par les recours interjetés à l'issue des élections.



La Bibliothèque publique et universitaire accueillera dimanche le Carpe Dièse Trio en concert.



Le Conseil communal a fixé un cadre pour garantir une animation musicale en soirée au port.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

*Un pour tous ceux qui souhaitent
faire les courses le dimanche.*

Chers clients,

*Votre Denner Express de
la rue de Champréveyres 3,
2000 Neuchâtel, est
également ouvert le dimanche:*

de 8 h à 13 h

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!

DENNER
EXPRESS

**Du pain
croustillant
cuit au four.**

Dans ce numéro

Statues en restauration

Trois statues de bronze et d'acier situées sur l'esplanade du Mont-Blanc sont en pleine restauration. Le travail a été confié par la Ville à Géraldine Voumard, conservatrice-restauratrice à l'Atelier Violet à Hauterive.

Page 4

L'Euro à la Maladière

Le stade de la Maladière reprendra vie à l'occasion de l'Euro 2012, qui s'ouvre vendredi en Pologne. Toutes les rencontres seront diffusées en direct sur écran géant. L'entrée est gratuite et de nombreuses animations seront proposées.

Page 8

Et goal!

Le tournoi de football de quartiers organisé par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel bat son plein. Reportage aux Charmettes, où s'est déroulée dernièrement l'une des manches de qualification en vue de la grande finale, qui aura lieu en août au stade de la Maladière.

Page 9

Le SIS certifié

Le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel a obtenu récemment un label de qualité délivré par l'inter-association de sauvetage (IAS), qui agit sur mandat de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la sécurité.



Page 10

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 13 juin 2012.

L'entrée en fonction des nouvelles Autorités communales repoussée en raison d'un recours



Si la Chancellerie d'Etat accepte les recours, il faudrait peut-être reconsidérer certains bulletins invalidés lors du dépouillement.

L'attente se poursuit

Lundi, le nouveau Conseil communal sorti des urnes le 13 mai aurait normalement dû entrer en fonction en Ville de Neuchâtel. Mais c'était sans compter sur les recours déposés dans les plus grandes communes du canton contre l'annulation de certains bulletins de vote lors du dépouillement, qui bloquent la validation des résultats des élections communales et retardent la constitution des nouvelles autorités.

Selon le calendrier prévu avant les élections, la conseillère communale Françoise Jeanneret, qui ne brigait pas de quatrième mandat, aurait dû vivre son dernier jour à l'exécutif le 4 juin et céder sa place au nouvel élu socialiste Thomas Facchinetti. La séance constitutive du Conseil général était elle prévue le 11 juin. Mais tout a dû être repoussé car dans l'intervalle, le Parti socialiste du canton de Neuchâtel (PSN) a interjeté des recours «de principe et de jurisprudence» à la Chancellerie d'Etat. Il remet en cause l'annulation des suffrages des électeurs qui ont glissé plusieurs listes dans l'enveloppe de vote.

Décision imminente

Ces électeurs ont fait attention à ce que leurs suffrages ne dépassent pas le nombre de voix attribuables et manifesté une volonté claire de les donner à plusieurs partis, souligne le PSN. Mais leur vote est néanmoins annulé sur la base de l'article 26 de la Loi cantonale sur les droits politiques de 1984, selon laquelle «sont nuls, [les bulletins] qui, sur un même objet, figurent à plusieurs exemplaires dans une enveloppe, à moins qu'ils ne soient identiques». Selon le PSN, cette disposition ne s'applique pas aux élections.

La Chancellerie d'Etat n'avait pas encore rendu son verdict à l'heure où nous mettions sous presse. Sa décision étant susceptible d'un recours dans les dix jours auprès du Tribunal cantonal, «ce n'est donc, au mieux, qu'au terme de ce délai que le résultat des élections communales pourra être validé», notent les Chancelleries des Villes de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Facchinetti à la culture

Dans cette attente, les Conseils communaux sortants continueront de siéger et d'assumer leurs responsabi-

Lundi, lors d'une rencontre informelle, les nouveaux élus ont procédé à un premier échange de vues concernant la répartition des dicastères pour l'année 2012-2013

tés. Françoise Jeanneret restera donc en fonction quelques jours de plus que prévu à l'exécutif de la Ville. Lundi, lors d'une rencontre informelle, les nouveaux élus ont néanmoins procédé à un premier échange de vues concernant la répartition des dicastères pour l'année 2012-2013. Il a été convenu que le nouveau venu, Thomas Facchinetti, succède à Françoise Jeanneret à la tête de la Culture, du Tourisme et des Sports. L'attribution des autres dicastères resterait inchangée.

Quant au Conseil général nouvellement élu, il pourra être convoqué par le Conseil communal sortant une fois le résultat des élections communales validé, moyennant un délai de convocation de dix jours. (ab)

 Restauration des statues de bronze à l'esplanade du Mont-Blanc

Restauration sous un soleil de plomb

Géraldine Voumard, conservatrice-restauratrice de l'Atelier Violet à Hauterive, restaure les trois statues de bronze et d'acier situées sur l'esplanade du Mont-Blanc, à proximité de l'arrêt du tram. Elle s'est vu confier ce mandat par la Ville de Neuchâtel, propriétaire de ces objets d'art. Après la restauration du « Torse-Chevalier » de Jean Arp, elle s'est attaquée mercredi dernier à celle de la « Spirale » d'André Ramseyer. Reportage.

« Cette restauration va être difficile », lance Géraldine Voumard. La conservatrice-restauratrice, munie d'une brosse à poils de laiton, frotte énergiquement les différents côtés de la statue de bronze en ce début d'après-midi. Des tatouages, des inscriptions au crayon de papier et des autocollants salissent l'objet. Des coulées verdâtres, dues à la pollution urbaine, ternissent sa surface et attaquent le métal de manière irréversible. A côté, la statue du nom de « Torse-Chevalier » brille au soleil.

Le regard des passants

A quelques mètres, des employés du Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel arrosent les pelouses parsemées de fleurs rouges. Deux hommes installés sur un banc



Géraldine Voumard, restauratrice d'objets d'art, soigne la statue de bronze d'André Ramseyer à l'esplanade du Mont-Blanc.

public les regardent travailler. Derrière eux, l'eau du lac d'un bleu saphir, s'étend à perte de vue. De nombreux passants traversent l'esplanade du Mont-Blanc. Un vieil homme jette un œil en direction de la statue. Il observe le matériel de la conservatrice-restauratrice. Une boîte noire aux poignées jaunes contient plusieurs brosses, des outils et des produits. Le mini-échafaudage qui se trouve non loin du socle de la statue attire, lui aussi, de nombreux regards.

Brosser, gratter, nettoyer et protéger

« Vous la passez au polish », interroge une dame. « Non, à l'huile de coude », lui répond en souriant Géraldine Voumard. « On se réjouit de les voir toutes reluire », s'écrie la dame en guise d'au revoir. La conservatrice-restauratrice troque sa brosse contre un scalpel. Elle gratte des impuretés qui dépassent de la surface du bronze. « Je vais brosser toute la statue en veillant à ne pas abîmer sa patine. Il s'agit d'une couche uniforme et protectrice qui se forme à l'air libre. Lorsque je

l'aurai toute nettoyée, je lui appliquerai une cire protectrice avec un pinceau », explique Géraldine Voumard.

L'inscription ne veut pas disparaître

La restauratrice bichonne la statue depuis plus de deux heures, sous un soleil de plomb. Des traces de calcaire se dessinent à l'intérieur d'une courbe de la spirale. Géraldine Voumard se déplace jusqu'à sa panoplie et saisit un bout de ouate. Elle l'imbibe d'un produit et le pose délicatement sur les petits points blancs comme si elle désinfectait la blessure d'un enfant. La conservatrice-restauratrice s'attaque aux marques de crayon. Sa brosse se balade sur l'inscription de gauche à droite. Elle verse un peu d'acétone sur un chiffon puis frotte à nouveau. « Non, rien à faire », s'exclame-t-elle. L'inscription ne veut pas disparaître. « Je prendrai des solvants gras comme de la térébenthine ou du white spirit pour demain », indique-t-elle. Le tour de la statue commence à briller comme sa voisine. « Elle nettoie la statue », crie une petite fille au milieu d'un groupe d'enfants. Vers 16 heures, deux hommes s'approchent. « Faut que ça brille », lance l'un d'eux. « Il me faudra en tout cas huit heures de travail pour ça », relève la restauratrice. (ak)

- **Renseignements sur** www.atelierviolet.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ».

Jusqu'au 31 octobre, exposition « Je vous aime encore plus sur votre portrait ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et « Neuchâtel: une histoire millénaire ».

Jusqu'au 30 septembre, exposition « Automates & Merveilles ».

Mardi 12 juin à 12h15, mardi du musée. « Automates & Merveilles, Les

Jaquet-Droz et Leschot », visite commentée par Claude-Alain Künzi et Heloïsa Munoz, collaboratrice scientifique FNS, conservatrice-restauratrice d'objets techniques.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition « What are you doing after the apocalypse? » Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition « Ultimitem » Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jeudi 7 juin à 20h15, ciné-club et nocturnes au Musée (musée ouvert jusqu'à 20h, café ouvert jusqu'à 21h). Projection du film « Blue End », film de Kaspar Kasics, 2000, Suisse, 89' (v.o. anglais/s-t. français), en présence du réalisateur. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science! Croire ou savoir... ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 14 juillet, « Superamas », exposition évolutive Phase 1: Phoenix artificier ». Vernissage 2, vendredi 8 juin dès 18h30. Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 21 juillet, exposition Song Hyun-Sook, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, exposition Charles Maillefer, peinture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Conférences

Jardin botanique, villa de l'Ermitage (Pertuis-du-Sault 58), cycle de conférences « Nature neuchâteloise au XVIII^e siècle ».

Mercredi 6 juin à 19h: « Les vergers du temps de Rousseau », conférence de Bernard Vauthier.

Mercredi 13 juin à 19h: « La forêt du temps de Rousseau », conférence de Blaise Mulhauser. Entrée libre, collecte.

L'actualité culturelle

Les Armourins recrutent!



Le Showband Les Armourins lance actuellement sa campagne de recrutement de nouveaux élèves. Dès l'âge de 8 ans, tout enfant peut suivre une formation permettant d'acquérir les bases du fifre, de la flûte ou du tambour. Vers l'âge de 11 ans, le nouvel armourin, revêtu du traditionnel costume vert et rouge pourra participer aux concerts, parades et cortèges. Il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances musicales pour entrer aux Armourins. Une équipe de onze

moniteurs et monitrices placés sous la direction de Marion Méan, assure la formation dès la rentrée scolaire, par des leçons hebdomadaires et un camp musical lors du week-end du Jeûne fédéral.

Parents et enfants intéressés sont attendus à une séance d'information et de démonstration sans engagement, **mercredi 13 juin à 19 heures dans les locaux de Monruz 34** (à l'est de l'entreprise Bulgari). Informations auprès de Marion Méan, tél. 079 480 96 28 ou sur le site <http://www.armourins.ch>

Concert de Pange Lingua

Placé sous la direction de Pascal Dober, le chœur de chambre de l'Université, l'Ensemble Pange Lingua donnera deux concerts, les 9 juin à la Collégiale et 10 juin à La Chaux-de-Fonds.

Le public entendra *La Totentanz* entourée de trois motets, d'Hugo

Distler. Cette oeuvre alterne de courts dialogues entre des personnages qui vont tour à tour être appelés par la Mort et des textes chantés par le chœur. Le comédien Simon Bronikowsky interprètera la figure de la Mort et le metteur en scène Raúl Alejandro Iaiza conduira la mise en scène. Des interludes de flûte seront joués par Laure Franssen, choriste de Pange Lingua et flûte solo de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel. Le programme comprendra également deux courtes pièces de Distler pour orgue, interprétées par l'organiste et claveciniste Pierre-Laurent Haesler. **Collégiale, samedi 9 juin à 20h15.**

Les ficelles de la tyrannie

La Compagnie de la Forge et Willy Haag joueront du 14 au 17 juin au Théâtre Tumulte «Les ficelles de la tyrannie», en deux tableaux.

Le comédien-marionnettiste Olivier Perrier et le comédien Christophe Nicolas présentent le premier tableau, *Le cabinet du grand frisson*, un spectacle court, drôle et mobile.

Willy Haag aurait pu faire du cinéma, il a préféré le théâtre et la politique. Le tapis rouge se déroule sous ses pas, pour surprendre le public et lui révéler les ficelles d'un bon discours... sur l'art de ne pas fumer avec le deuxième tableau *Les méfaits du tabac*, d'Anton Tchekhov.

Théâtre Tumulte, rue E.-Borel 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 juin à 20h30, dimanche 17 juin à 17 heures. Entrée: Fr. 20.-/15.-. Réservations au 032 725 76 00 ou theatre@tumulte.ch

La Bibliothèque publique et universitaire accueille dimanche le Carpe Dièse Trio en concert

De Beethoven à Dayer

Après la création en février dernier du théâtre musical «L'idiote», le trio à cordes neuchâtelois Carpe Dièse Trio propose un «Tour de piste» à travers son répertoire classique, agrémenté d'une création avant-gardiste du compositeur Xavier Dayer. A découvrir ce dimanche à 17 heures à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Neuchâtel.

Lors de ce «Tour de piste», le violoniste Jonas Grenier, l'altiste Céline Portat et la violoncelliste Esther Monnat reprendront trois œuvres de Beethoven, Kodály et Cras déjà interprétées sur scène lors de tournées antérieures. Leur particularité? Elles ont été choisies par le public de l'ensemble de musique de chambre, qui fête cette année ses cinq ans d'existence et souhaitait faire plaisir à ses auditeurs pour clore en beauté cette saison anniversaire. Parmi les nombreux extraits postés sur le site internet du trio, chacun pouvait voter pour ses deux œuvres préférées.



Le Carpe Dièse Trio repart pour un «Tour de piste» dimanche à la Bibliothèque publique et universitaire. • Photo: sp

Choix du public

Le choix s'est porté sur une œuvre de jeunesse de Ludwig van Beethoven (1770-1827) toute d'audace et de fraîcheur, sur un intermezzo du compositeur hongrois Zoltan Kodály (1882-

1967) et sur un trio à cordes écrit en 1926 à bord d'un vaisseau de guerre par Jean Cras (1879-1932), un compositeur breton qui allie dans son œuvre la rigueur de la Schola cantorum de Paris à une mélodie libre et limpide proche d'un Debussy. Elles viendront encadrer une œuvre contemporaine intitulée «Qui pourrait décider de la forme du cou d'une colombe?», écrite tout exprès pour le Carpe Dièse Trio par Xavier Dayer, un compositeur né en 1972 à Genève.

L'une des vocations de l'ensemble à cordes neuchâtelois est en effet de faire vivre et découvrir la scène musicale contemporaine suisse. Diplômé en composition à Genève et en guitare classique à Fribourg, Xavier Dayer s'est tourné d'emblée vers l'écriture et a reçu de nombreux prix pour son œuvre. Il s'est rapidement imposé sur la scène internationale. (ab)

«Tour de Piste»: dimanche 10 juin à 17 heures à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, Place Numa-Droz 3. Entrée: 25 francs. Tarif réduit pour les étudiants et les retraités.

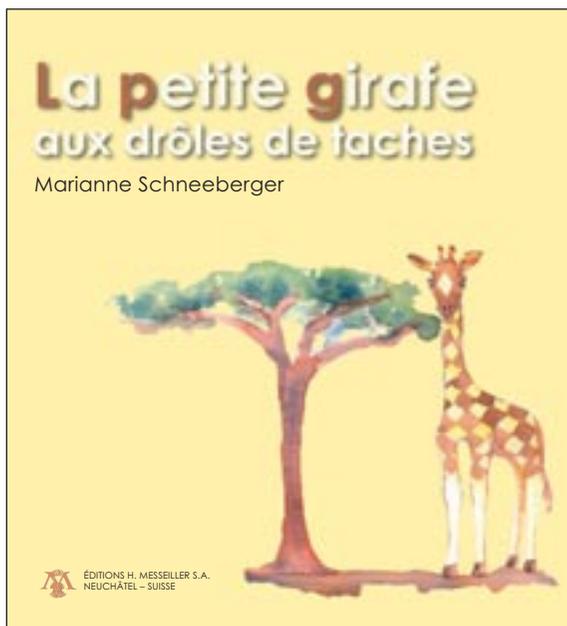
Chronique culturelle



Infidélité

Oserons-nous l'avouer? Après deux nuits torrides avec Festi'neuch, nous l'avons trompé avec un mec qui a de beaux restes et assure un max malgré ses 69 balais. Il est né dans la rue et toute la musique qu'il aime vient du blues. Samedi soir, au stade de Genève, Johnny a allumé le feu avant de mourir d'amour enchaîné devant 30'000 fans douchés par l'orage et comme pétrifiés par la prestation époustouflante – 2h30 de concert non stop – de cette bête de scène que demeure le rocker français... Imaginez Festineuch à la puissance 4, avec orchestre symphonique, laser show, projections, effets pyrotechniques et les solos époustoufflants du guitariste de *Téléphone*, Louis Bertignac, sorte de pierrot lunaire toujours souriant et émouvant avec sa graille usée (que l'on a redécouvert dans *The Voice* sur TF1), reprenant les grands succès du groupe de rock français mythique des années 80 avec le public pour choriste. Sans oublier en première partie le Romand de service, Bastien Baker, seul avec sa guitare sèche devant une foule attentive. Infidèle un soir sur quatre à Festi'neuch, on a rêvé samedi d'un autre monde. Parce que ce rock-là, pour nous les quinquas, c'est vraiment nous...

Patrice Neuenschwander



Marianne Schneeberger

La petite girafe aux drôles de taches

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. N'obtenant pas de réponse de la part de ses parents, elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages, et non des moindres!

Existe aussi en théâtre d'images (Kamishibai).

Volume de 40 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

LIVRE

23.-

KAMISHIBAI

75.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-**

..... ex. du Kamishibai **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 75.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Projet Holistic

Objectifs atteints à Gibraltar

Grâce aux interventions réalisées dans le cadre du projet Holistic, la consommation d'énergie de trois immeubles sis à la rue de Gibraltar a considérablement baissé. Toutes les interventions ont eu lieu alors que les locataires habitaient dans les locaux et se sont concentrées sur l'isolation périphérique et les locaux techniques.

Ces bâtiments, propriété de la Fondation de l'Hôpital Pourtalès, sont raccordés au Chauffage à distance de la Maladière. Ils abritent à la fois des appartements en location et des locaux utilisés par le CPLN.

La quantité d'énergie nécessaire pour leur chauffage a diminué de presque la moitié pour atteindre une valeur de 48 kilowattheures nécessaire pour chauffer chaque année, chaque mètre carré. Ainsi l'objectif annoncé (50 kWh/m²/an) est dépassé. Dans ces bâtiments qui couvrent 3'530 m², l'économie réalisée grâce aux interventions représente l'équivalent de quasiment 37'000 litres de mazout. Ces résultats encourageants ont été obtenus en mettant en place sur le plancher des combles une isolation de 14 cm d'épaisseur, en posant sur les façades une isolation périphérique de 17 cm et en remplaçant toutes les fenêtres avec du



La consommation d'énergie des bâtiments de la rue de Gibraltar 7 à 9 a considérablement diminué.

triple vitrage. Les interventions sur la façade et sur les planchers des combles n'ont été réalisées que pour deux des trois bâtiments. En effet, les façades du bâtiment situé au numéro 11 étaient encore en bon état et une intervention à ce niveau n'aurait pas été rentable.

Dans le même intervalle, la consommation d'électricité dans les locaux techniques et communs a quant à elle diminué d'environ un tiers.

Ces résultats d'économie d'énergie, mais également d'argent, démon-

trèrent l'intérêt d'entreprendre des travaux d'assainissement énergétique dans les bâtiments locatifs. Ce qui est bien l'objectif principal du projet Holistic!

Anne-Claude Cosandey

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, samedi 9 juin (portes à 22h), Tremplins rock altitude festival, soirée organisée par Rock Altitude: Dirty Sound Magnet (FR), Nowane (NE), Jo Sieber & Friends (NE), The Clive (BE), The Sprown (NE). www.rockaltitude.ch/tremplins/ Dimanche 10 juin de 14h à 16h (portes à 13h), cours de Zumba avec Ashlee.

Réservations (places limitées) ashlee.golding@gmail.com tél. 076 258 21 51. Prélocation Petzi Fr. 35.-. Mercredi 13 juin à 20h (portes à 19h30), venez partager le voyage d'une personne adoptée au cœur de ses origines sur le ton de la musique et du conte. Spectacle tout public, à partir de 12 ans, soirée au profit de l'as-

sociation Espace Adoption, ainsi que du Secrétariat général et de la Fondation suisse du Service social international.

Prélocation Petzi: Adulte Fr. 35.-/100.- (billet soutien), Fr. 25.- (étudiants, AVS, chômeurs).

Queen Kong Club, vendredi 8 juin (portes à 23h): Deep Grove, techno minimale. Entrée: Fr. 10.- pas de prélocation.

Samedi 9 juin (portes à 22h): Young Noize 2, concert rock et musique électro: Tic & Tac, Opérette, Solar Side, Dance Flour, Entrée: Fr. 10.-/5.- étudiants (avec carte à l'appui). Pas de prélocation.

Mercredi 13 juin (portes à 18h30): «C'était un géant aux yeux bruns». Documentaire, Eileen Hofer, Suisse, 2012, 85', VO s-t fr. 16/16 ans. Entrée: Fr. 12.- (tarif plein), Fr. 10.- (tarif réduit). Billets à retirer sur place avant la projection.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures: 9h à 20h (du 15 juin au 15 août: 21h).



Le bassin intérieur sera fermé samedi 9 juin dès 19h (sortie de l'eau à 18h), en raison d'un match de waterpolo.

La demi-fosse de plongeon extérieure, côté lac, sera fermée samedi 9 juin et dimanche 10 juin. Les plongeurs restent ouverts au public.

Piscine de Serrières Horaire: 9h à 19h (du 15 juin au 15 août: 20h).

Tchoukball Club Neuchâtel Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h; adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, halle A, salle N° 3, 4^e étage
Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel (dames et seniors) Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h; dames de 20h à 21h30, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel
Contacter la présidence: tél. 032 841 28 49.



Le championnat d'Europe de football 2012 se déroulera du 8 juin au 1^{er} juillet en Pologne et en Ukraine

Vivre l'Euro au cœur de la Maladière

Le stade de la Maladière s'ouvre gratuitement au public à l'occasion de l'Euro 2012 qui se déroule du 8 juin au 1^{er} juillet en Pologne et en Ukraine. L'ensemble des matches sera diffusé sur un écran géant de 22 m² installé sur la pelouse neuchâteloise. Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel et le sport bar « Au Lobby » proposeront diverses animations musicales et des tournois sportifs. Le stade sera également animé par plusieurs stands de nourriture d'origines variées. A découvrir vendredi 8 juin dès 17 heures à la Maladière.

Le championnat d'Europe de football de l'UEFA commencera vendredi 8 juin avec les matches Pologne-Grèce et Russie-République Tchèque qui se joueront respectivement à 18 heures au stade national de Varsovie et à 20h45 au stade municipal de Wroclav en Pologne. Les qualifications auront lieu du 8 au 19 juin, les quarts de finale du 21 au 24 juin, les demi-finales les 27 et 28 juin et la finale, elle, se disputera dimanche 1^{er} juillet au stade olympique de Kiev en Ukraine. «Le public neuchâtelois aura l'occasion de visionner les 31 matches de l'Euro 2012 sur écran géant dans le stade de la Maladière»,

indique Nicolas Flückiger, coordinateur du projet.

Soirées à thème

Durant l'Euro 2012, le sport bar se déplacera à l'espace Gilbert Facchinetti pour vendre des boissons. Toutes sortes d'animations ludiques divertiront les visiteurs. Ils auront notamment la possibilité de participer à un tournoi de ping-pong, de jouer au football sur jeux-vidéos et de s'essayer au baby-foot. Pendant le championnat d'Europe de football, le Lobby met sur pied en collaboration avec Platinvm, des aftergames du mercredi au dimanche dès 22h59. Ces soirées à thème réservent quelques belles surprises au public avec des musiques variées et des représentations live.

Spécialités d'horizons variés

Des stands de nourriture occuperont les coursives situées au sud du stade de la Maladière. Les visiteurs auront la possibilité de déguster des spécialités portugaises, espagnoles, italiennes ou encore égyptiennes. «La Fondation Gilbert Facchinetti avec qui nous collaborons s'est chargée de recruter des bénévoles pour tenir les buvettes et autres bars qui seront installés sur place», relève le collabo-

rateur du Service des sports. L'esplanade de la Maladière, elle, sera occupée par le village de la Fête romande de gymnastique (FRG12) qui se

« Les visiteurs auront la possibilité de déguster des spécialités portugaises, espagnoles, italiennes ou encore égyptiennes »

déroule sur deux week-ends, du 8 au 10 juin et du 15 au 17 juin, à la Maladière et à Colombier. «Nos stands de nourriture n'ouvriront pas avant le dimanche 10 juin pour que le public afflue dans le village en fête», commente Nicolas Flückiger. Entre gymnastique et football, il n'y aura pas de quoi s'ennuyer à la Maladière durant ce mois de juin. (ak)

L'Euro 2012 à la Maladière: du 8 au 15 juin dès 17 heures et du 16 juin au 1^{er} juillet, les jours de matches. Entrée libre. Programme complet sur www.lessports.ch ou sur la page Facebook, intitulée L'Euro au stade de la Maladière.



Une vingtaine d'enfants ont pris part mercredi dernier au

Durant l'Euro 2012, le sport bar « Au Lobby » se déplacera à l'espace Gilbert Facchinetti pour animer le stade de la Maladière.



Le Service des sports met sur pied un to

Le foot s'inv

Le tournoi de football de quartiers bat son plein en ville de Neuchâtel. Organisé par le Service des sports, il comporte deux étapes: les qualifications et la finale. Après La Coudre et les Acacias, c'est aux Charmettes que des enfants de 8 à 14 ans ont disputé mercredi 23 mai la manche qualificative en vue de la grande finale qui aura lieu en août au Stade de la Maladière. Reportage parmi ces footballeurs en herbe.

«On peut jouer nous madame», questionne un garçon d'une quinzaine d'années, entouré de plusieurs camarades. «Non, vous êtes trop âgés», répond Vanessa Chraïbi, collaboratrice au Service des sports. Une vingtaine d'enfants discutent au bord de la place de sport des Charmettes. Le soleil tape en ce début d'après-midi.



Les Charmettes aux matches de qualification du tournoi de football des quartiers.

Tournoi de football des quartiers

Le football dans les quartiers

Et goal!

Sur le terrain, deux équipes s'affrontent sous l'œil attentif de Didier Thévoz, collaborateur au Service des sports et arbitre pour l'occasion. Le ballon de football circule de pied en pied. Il change souvent d'équipes. Deux garçons de l'équipe verte s'échappent en direction du but adverse. Une passe, l'un d'eux tire et poteau! Le tireur malheureux se prend la tête entre les deux mains. Les petits joueurs repartent de plus belle. A chaque passe, ils se précipitent vers la balle. Un petit garçon aux cheveux bruns réussit à l'attraper. Il court comme un éclair à l'autre bout du terrain, se positionne et donne un grand coup de pied dans le ballon. Tous s'arrêtent, les yeux rivés sur le projectile. Le gardien s'élance sur sa

droite, bras et doigts tendus. La balle passe à quelques centimètres de ses mains et termine sa course dans le filet. «Buuuuut», s'écrient plusieurs joueurs en cœur. Quelques secondes plus tard, l'arbitre siffle la fin du match. «Monsieur on a encore une chance de se qualifier», lui demande un garçon de l'équipe perdante. «Il vous reste encore un match pour pouvoir accéder à la finale.»

Les pronostics vont bon train

Du côté du parking, trois spectateurs attendent le début du prochain match, debout dans l'herbe. Les joueurs de l'équipe gagnante passent leurs maillots oranges aux suivants. La rencontre commence. Les footballeurs courent dans tous les sens. Au bord du terrain, quatre enfants dribblent et se

passent un ballon. Ils ne prêtent aucune attention au match. A quelques pas, plusieurs jeunes, assis sur un banc de béton, discutent entre eux. «Ils vont se faire péter les petits», avance un jeune aux cheveux et au regard foncés. «Mais non, ils ont un joueur de Xamax», rétorque un garçon plus âgé, tout en regardant le match. A la fin de la rencontre, tous les joueurs s'approchent de Vanessa Chraïbi. «Milan» et «Les freestylers» sont qualifiés pour la finale», déclare-t-elle. «Vos parents recevront un courrier d'information à la maison.» Les uns se félicitent pendant que les autres rangent les ballons. Les grands, à peine trop âgés pour participer, investissent le terrain. «On fait un match», lance l'un d'eux à l'attention des plus jeunes. Deux équipes se forment et c'est reparti. (ak)

Finale à la Maladière

Le tournoi de football des quartiers s'adresse aux enfants âgés de 8 à 14 ans qui utilisent les terrains de sport de la ville. «Les filles comme les garçons sont les bienvenus», précise Vanessa Chraïbi, collaboratrice au Service des sports. Les manches de qualifications se déroulent sur les places de sport de cinq quartiers: La Coudre, les Acacias, les Charmettes, Champréveyres/Monruz et la Boine. Les prochains matches de qualifications auront lieu ce mercredi 6 juin à Champréveyres/Monruz et mercredi 27 juin à la Boine. Les jeunes ont la possibilité de s'inscrire gratuitement sur www.lessports.ch ou sur place, le jour du tournoi. Les équipes – mixtes ou non – doivent se composer de trois joueurs et d'un gardien. Les meilleures équipes disputeront la finale mercredi 25 août au stade de la Maladière. A l'issue des premières manches de qualification, ce sont les équipes «SPN» et «Swaag» de la Coudre, «Barcelone» et «2DR» des Acacias ainsi que «Milan» et «Les Freestylers» des Charmettes qui ont décroché leur ticket pour la Maladière. (ak)



La Ville a fixé un cadre pour garantir une animation musicale au port durant les belles soirées

Musique, mais sans excès

Le Bar King du Lac pourra proposer une animation musicale en soirée au port de Neuchâtel de mai à fin septembre et ce, du mardi au samedi durant les vacances d'été et du jeudi au samedi en période scolaire. Des relevés sonores seront effectués. La programmation musicale se veut éclectique, avec tout sauf du rock et du hip-hop.

«Le cadre fixé par le Conseil communal répond à la volonté de pérenniser une animation musicale en soirée au port durant la belle saison. C'est non seulement un atout pour le tourisme, mais aussi un plus pour les habitants», souligne le directeur de la sécurité Pascal Sandoz. Les règles ont été établies en concertation avec la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM), responsable de l'animation, avec le Bar King du Lac, mais aussi avec les riverains, via l'As-



La programmation musicale au Bar King du Lac se veut éclectique, avec un accent sur les musiques du monde.

sociation alentours place du Port (AAPP). «Toutes les parties ont eu la possibilité de se faire entendre», souligne Pascal Sandoz.

Deux régimes

Par rapport à la situation prévalant ces dernières années, la période d'animation musicale au port de Neuchâtel a été allongée puisqu'elle court de début mai à fin septembre. Deux régimes différents s'appliquent. Pendant les vacances d'été, la musique est autorisée du mardi au samedi jusqu'à 23 heures, avec une limite sonore à 85 décibels. La manifestation devra en outre avoir cessé à minuit au plus tard.

Hors vacances, le cadre est plus restrictif. La musique est autorisée du jeudi au samedi. Le jeudi soir, elle ne devra en outre pas excéder 79 décibels – contre 85 décibels le vendredi et samedi – et cesser une heure plus tôt, à 22 heures. Comme pour toute

manifestation en ville de Neuchâtel, la source sonore devra par ailleurs être orientée côté lac. «C'est une question de bon sens», souligne Pascal Sandoz.

Relevés sonores

Le respect de ces conditions-cadres sera suivi attentivement. Le niveau des émissions sonores sera mesuré au moyen de deux sonomètres, installés l'un sur un mât au port, l'autre sur l'ancienne caserne de pompiers de l'autre côté de la place. «Cela permettra d'avoir des éléments objectifs en cas de plainte du voisinage», souligne Pascal Sandoz. L'association de quartier est par ailleurs invitée aux séances de débriefing fixées à intervalle régulier par la Ville avec la LNM et le Bar King du Lac.

«Jusqu'à présent, tout baigne. Il n'y a pas eu de réclamation du voisinage et les premiers relevés effectués indiquent une moyenne de 73 décibels», se félicite Pascal Sandoz. Si tout continue à bien se passer, le concept sera remis en place l'an prochain.

Concerts et DJs

La LNM et le Bar King du Port promettent une programmation «éclectique» axée musique du monde. «Il y aura aussi du jazz, de la pop, du folk, du reggae et du ska, mais pas de rock ni de hip-hop», selon le gérant de l'établissement Raphaël Galland. La priorité sera par ailleurs accordée aux groupes de la région. Outre les concerts, des DJs seront également programmés. (ab)



Le «Neuchâtel» a cent ans

Pour commémorer les cent ans du «Neuchâtel» et montrer l'avancement des travaux de réfection de ce navire à vapeur historique des Trois Lacs, l'association Trivapor organise une grande fête samedi 16 juin de 10 à 17 heures à Sugiez (FR). Outre des visites commentées du chantier naval, il sera notamment possible de voguer sur le canal de la Broye à bord d'un petit bateau à vapeur et d'écouter la Fanfare

du Vully et le Steel Band Morat en concert. Sauf imprévu, le «Neuchâtel» devrait reprendre du service d'ici l'été 2013, après des décennies d'immobilisation. Sa rénovation, devisée à 10 millions de francs, a franchi une étape importante début mai avec l'installation d'une nouvelle machine à vapeur. La Ville de Neuchâtel y participe financièrement à hauteur de 200'000 francs. (ab)



Reconnaissance fédérale pour les ambulanciers de Neuchâtel

Label de qualité pour le SIS

Le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel a obtenu récemment une reconnaissance fédérale sous la forme d'un label de qualité délivré par l'inter-association de sauvetage (IAS) qui agit sur mandat de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la sécurité.

Cette certification IAS prouve que les ambulanciers du SIS sont parfaitement compétents pour remplir leurs nombreuses missions sanitaires quand



bien même ils sont en même temps pompiers. Un peu plus de la moitié des 150 services d'ambulance de Suisse sont certifiés IAS. Une telle certification s'obtient à l'issue d'une

longue procédure, après établissement d'un dossier complexe et une visite d'experts en caserne. Elle démontre le haut degré de formation et de professionnalisme ainsi que l'efficacité des ambulanciers du SIS qui seraient par exemple parfaitement en mesure de gérer les appels d'urgence parvenant au 144, qui aboutissent actuellement à la centrale d'alarme de la Police cantonale et que le Conseil d'Etat envisage d'externaliser dès 2013 auprès d'une fondation vaudoise.

3'542 sorties sanitaires en 2011

Fort d'un état-major de 6 personnes dirigé par le commandant Frédéric Muhlheim, le SIS dispose de 53 pompiers-ambulanciers professionnels que viennent renforcer au besoin 120 sapeurs-pompiers volontaires et 400 miliciens de la Protection civile. En 2011, le SIS a effectué 4'188 interventions (+5,75%), soit une moyenne de 11,5 par jour. Ces sorties se répartissent comme suit: feu: 614, sanitaire: 3'542, lac: 32.

A propos...



Une nouvelle dimension

Le 2 juin 2012 restera un jour symbole pour le Lions clubs international. Et pour cause: plus de 10'000 personnes se sont mobilisées à l'occasion de la Journée nationale. Qu'importe la forme, car le fond, un engagement bénévole, anime les membres des 260 clubs de Suisse. Pour l'occasion, 4 clubs du Littoral, Rives et vallées, Tandem, La Tène et Neuchâtel, se sont unis pour donner une nouvelle dimension, celle des ados, au projet développé par le Centre de loisirs et Festi'neuch. Intégration sociale, prévention de la santé et promotion culturelle ont donc marqué cette journée de soutien à la jeunesse, celle qui a le charmant privilège de sourire sans raison. C'est en tous les cas ce qui pouvait se lire sur les visages des nombreux adolescents qui n'ont pas hésité à vivre sans alcool, ni fumée, l'espace d'un instant, celui de se mettre en scène sous l'expertise baguette de professionnels. Que de prometteuses prestations musicales, avec le précieux concours de la plus importante ONG reconnue par l'ONU!

Rémy Voirol

Ce service est au vôtre

Vestiaire de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge suisse propose des boutiques seconde main depuis de nombreuses années. Le vestiaire de Neuchâtel existe depuis 1938.

Par ce biais, il offre à chacun la possibilité de pouvoir s'habiller convenablement à des prix très bas. Les articles récoltés à la Croix-Rouge sont triés et remis en état par une vingtaine de collaboratrices bénévoles avant d'être vendus dans la boutique.

La Croix-Rouge vend exclusivement des vêtements dames, messieurs et enfants en bon état et accepte volontiers tous les habits et le linge de maison.

Vestiaire de la Croix-Rouge, av. du 1^{er}-Mars 2a, tél. 032 886 886 8, e-mail: croix-rouge.neuchatel@ne.ch

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires dans le jardin et l'ouverture d'une fenêtre en porte-fenêtre 125, avenue des Alpes, article 8007 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Entreprise Bieri Grisoni SA. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Béatrice et Jean-Claude Zumwald, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires sur la toiture du garage 35, rue Louis-d'Orléans, article 12610 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mirko Bozin, d'un permis de construire pour la pose d'un couvert (mobile) sur une place de parc privée existante 16, chemin de Serroue, article 9313 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mauro Urso, architecte à Vevey (Forum Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la rénovation d'un immeuble d'habitation, l'isolation périphérique, l'agrandissement des balcons et la pose de capteurs thermiques 61-63, chemin des Trois-Portes, article 13594 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation de la Caisse de Pension SMH. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Pesieux, d'un permis de construire pour la transformation d'un hangar, la pose d'une isolation périphérique et la création d'un appartement de fonction à la rue des Tunels, article 14953 du cadastre de Neu-

châtel, pour le compte de Madame et Monsieur Miriam et Claude Rossier. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Ryser, architecte à Marin (Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un garage et la création d'un appartement au rez-de-chaussée d'une villa à la Vy-d'Etra 82, article 1277 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur et Madame Schaar. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation des combles et la création de 3 balcons 6, rue de l'Orangeirie, article 1634 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jules Duquène. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juin au 2 juillet 2012, délai d'opposition.

Demande de la Société Viteos SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en toiture du stade de la Maladière - étape II + III 10, rue de la Pierre-à-Mazel, article 15619 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juin au 2 juillet 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Taille des arbres, arbustes, haies

Le Service des parcs et promenades rappelle aux propriétaires qu'en application de la loi fédérale sur la circulation routière et de l'article 14 du règlement de police de la Ville de Neuchâtel, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si des arbres ou des haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, le Service des parcs et promenades vous prie de les faire tailler **d'ici au 31 juillet**, de manière à laisser un espace libre de 2 mètres 50 au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4 mètres 50 au-dessus d'une chaussée. Passé ce délai, les branches hors gabarit seront coupées aux frais des propriétaires.

Le Service des parcs et promenades signale également que les arbres et les haies sont protégés par les articles 138 à 154 du règlement d'aménagement communal du 2 février 1998. Contactez le Service pour vos demandes d'autorisation d'abattage ou d'élagage.

Renseignements complémentaires au numéro de tél. 032 717 86 60, e-mail:

parcs_et_promenades.neuchatel@ne.ch

Internet, lien vers le règlement d'aménagement communal:

<http://www.2000neu.ch/index0.php?id=968>

A louer

Rue Caselle 4 à Neuchâtel

Appartement de 4 1/2 pièces, au 1^{er} étage

Loyer mensuel: Fr. 1'450.- + Fr. 280.- d'acompte de charges, soit Fr. 1'730.- Libre de suite ou à convenir.

Renseignements: Corinne Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 28 mai au 3 juin 2012

- Température extérieure moyenne: 18,6° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

La chronique « passion verte » de...

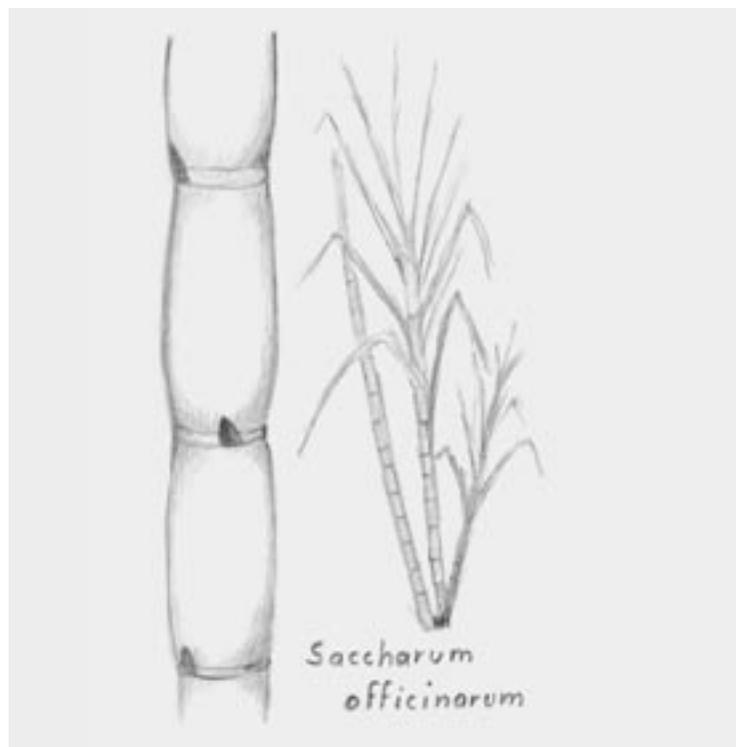
Le roseau magique

Luc
Vincent



Depuis quelque temps, de nouvelles plantes font leur apparition agrémentant la décoration estivale des jardins. Effet de mode, elles permettent de donner aux plantations des allures exotiques. Partons à la découverte de la canne à sucre, un voyage sous les tropiques assuré!

Car de nos jours si la canne à sucre est cultivée dans la plupart des régions tropicales de notre planète, ses origines sont bel et bien asiatiques. C'est en Chine, 200 ans avant J.-C., que l'on a commencé à cultiver la canne à sucre, bien avant d'avoir des relations avec l'Europe. Puis plus tard, dans l'Antiquité, on l'a cultivée en Inde, mais c'est seulement au Moyen Age que des marchands arabes l'introduisirent en Egypte. Durant cette période, le sucre était un produit de luxe. Pour l'anecdote, pendant un certain temps on a même cultivé de la canne à sucre en Sicile et dans le sud de l'Espagne, apporté par les Maures. Avec l'arrivée des grands



navigateurs et explorateurs, la canne à sucre a pour l'occasion aussi conquis le monde. En Amérique du Sud, c'est lors de son deuxième voyage en 1492 que Christophe Colomb l'apporta aux Antilles. De nos jours, le plus grand producteur

de cannes à sucre est le Brésil, puis l'Inde et la Chine. Plante typiquement tropicale, la canne à sucre demande beaucoup de chaleur, la température ne doit pas descendre en-dessous de 10 degrés et notre plante a de grands besoins en eau.

Après une culture de cannes à sucre qui dure trois ans, le sol est très appauvri.

Du point de vue botanique, la canne à sucre fait partie de la famille des graminées. Son nom latin est *Saccharum* = tiré du grec sakcharon = sucre, *Officinarum* = car au début elle était vendue dans les officines des apothicaires. Le sucre de canne nous donne de l'énergie, mais pour qu'il soit un bienfait pour la santé, le mieux est de le consommer sous forme de mélasse noire, afin de profiter de sa richesse en éléments minéraux: calcium, phosphore, fer, potassium, etc.

On multiplie la canne à sucre par tronçons de tiges de 30 cm que l'on plante dans le sol. Il faut compter entre 8 et 14 mois suivant la région pour pouvoir récolter les tiges, soit juste au début de la floraison. La canne à sucre atteint facilement plus de deux mètres de haut, c'est vers la base qu'elle est la plus sucrée.

A Neuchâtel, vous pourrez observer pendant tout l'été le développement de plantes de cannes à sucre dans les bacs de la rue de l'Hôpital. C'est une variété à feuillage pourpre, qui lui donne un aspect très décoratif.

Bonne découverte.

L.V.

A travers l'histoire



Jusqu'en 1904, la rue des Sablons est encore étroite, bordée par les murs de jardins. Pour répondre à l'urbanisation des hauts de la ville, et plus spécifiquement à l'accroissement du quartier de la gare, la rue des Sablons est élargie et son tracé corrigé. Elle forme désormais, dans le prolongement de la rue des Parcs, un axe essentiel pour le Neuchâtel du XX^e siècle. Photographie anonyme, 1904, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera le :

vendredi 22 juin

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement



Ce service est au vôtre

Le réseau d'échange réciproque des savoirs propose d'échanger gratuitement nos savoirs (langues, musique, informatique, cuisine, jardinage, etc.). Il est ouvert à tous les âges et nationalités, hommes et femmes et permet d'apprendre, de faire la fête, de visiter des entreprises et de tisser des liens. Souper canadien, vendredi 6 juillet à 18h30 (prière de s'annoncer à l'une des adresses ci-dessous).

Renseignements: Simone Sahli, tél. 032 731 78 26 ou par e-mail: pervenche@net2000.ch



Atelier Cyberthé

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques.

Des jeunes moniteurs sont à disposition pour répondre à toutes les questions de manière individualisée, les

mercredis de 14 à 16 heures, dans les locaux de Mod'Emploi, Passage Max-de-Meuron 6

Contact: Nadia Lutz, tél. 032 717 74 71.

Inscriptions: le jour-même, sur place.

Organisateurs: Pro Senectute Arc jurassien et Service de la Jeunesse et de l'Intégration de la ville de Neuchâtel.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michel Décosterd, architecte à Bienne (0815 Architekten GmbH), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale et la création d'une fenêtre en façade de l'immeuble 7, rue de Beauregard, article 4723 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Mesdames Françoise et Catherine Bachmann.

Demande de Monsieur Silvio Dolci, architecte à Yverdon (Dolci architectes), d'un permis de construire pour la construction de deux immeubles d'habitation et d'un immeuble mixte (habitat et commerces) au chemin des Brandards, articles 8982, 8989 et 9358 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Alfred Müller SA.

Demande de Monsieur Emmanuel Rey, architecte à Neuchâtel (Bauart Architectes et Urbanistes SA), d'un permis de construire pour la construction d'une passerelle entre l'Espace de l'Europe et le quartier de Bel-Air (passerelle du Millénaire) à l'Espace de l'Europe - Chemin de Belleroche, articles 9651, 9653, 15212, 15213 et D15214 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale 48, rue Emer-de-Vatel, articles 9351, 9452 et 16238 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques Tatasciore.

Demande de Monsieur Olivier Chuât, ingénieur à La Sagne (Natu-relec SA), d'un permis de construire pour la construction d'une petite centrale hydroélectrique pour turbiner les eaux du Seyon sur la partie

aval de la rivière au quai Louis-Perrier, article 9857 du cadastre de Neuchâtel et 171 du domaine public, pour le compte de la Société Viteos SA.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour l'agrandissement de la partie de production de l'usine et la création de places de parc extérieures 17, rue de Monruz, article 1488 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société anonyme G. et E. Bouille.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise (IneXt architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la reconversion des niveaux 1, 2 et combles en surfaces de bureaux 11, rue des Noyers, articles 12736 et 14531 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société P. Lenzlinger SA.

Demande de Monsieur Peter Brunner, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Peter Brunner), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale à la ruelle Vaucher, articles 16237 et (15433) du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Vannotti.

Demande de Madame Christiane Ischer, d'un permis de construire pour la fermeture vitrée d'une terrasse couverte au rez-de-chaussée de l'immeuble 4, rue des Messeillers, article 14404 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Pierre Meystre, architecte à Marin-Epagnier (Meystre SA), d'un permis de construire pour la création d'un couvert à motos à la rue des Vignolants 29-33, article 2047 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Helvetia Compagnie Suisse d'assurance sur la vie SA.



Echos

■ Jeudi 31 mai, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, a représenté les Autorités communales, à l'assemblée générale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

■ Vendredi 1^{er} juin, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à la Fête italienne organisée par l'Agence consulaire d'Italie à Neuchâtel.

■ Vendredi, M. Pascal Sandoz, vice-président du Conseil communal, représentera les Autorités communales, à la Fête villageoise de Peseux.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Yvonne et Kurt Grassl-Baumann, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage.

Demande de Monsieur Pierre Roelli, ingénieur à Corcelles (FMN Ingénieurs SA), d'un permis de construire pour la réhabilitation de la production hydroélectrique de la Serrière à la rue des Usines, articles multiples du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Viteos SA.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour la construction d'une habitation à deux appartements et la démolition des garages à la rue de l'Orée 96, articles 7312 et 7526 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz.

Les plans peuvent être consultés du 8 juin au 9 juillet 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Programme cinéma pour la semaine du 6 au 12 juin

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

PROMETHEUS - 3D

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, me/je, sa/di, ma 17h45, me, ve au lu 20h15, ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all. je, ma 20h15, ve, lu 17h45.

Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron, Nomi Rapace.
De Ridley Scott.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 3D

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.

VF di 10h30.

D'Eric Damell.

APOLLO 2

MEN IN BLACK III - 3D

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 20h30, sa/di 16h.

Acteurs: Will Smith, Tommy Lee Jones, Jermaine Clement.

De Barry Sonnenfeld.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.

VF me au ve, lu/ma 15h15, sa/di 14h.

D'Eric Damell.

L'OMBRELLO DI BEATOCELLO

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VO s-t fr/all. me au ma 18h15, di 11h.

De George Gachot.

PROMETHEUS - 2D

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 22h45.

Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron, Nomi Rapace.

De Ridley Scott.

APOLLO 3

LE PRÉNON

7^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 15h30, 20h15.

Acteurs: Patrick Bruel, Charles Berling, Valérie Benguigui.

D'Alexandre de La Patellière.

INDIAN PALACE

5^e semaine. 7 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 17h45.

Acteurs: Maggie Smith, Billy Nighy.

De John Madden.

AMERICAN PIE 4: 13 ANS APRÈS

6^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 22h45.

Acteurs: Jason Biggs, Alyson Hannigan, Chris Klein.

De Hayden Schlossberg.

DE ROUILLE ET D'OS

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF di 11h.

Acteurs: Marion Cotillard, Matthias Schoenaerts, Bouli Lanners.

De Jacques Audiard.

ARCADES

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 3D

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.

VF me au ma 15h, 17h45, 20h15, ve/sa 22h30.

D'Eric Damell.

BIO

DES SAUMONS DANS LE DÉSERT

1^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans.

VF me, ve au lu 20h15, je/ve, lu/ma 15h. VO angl. s-t fr/all. je, ma 20h15.

Acteurs: Ewan McGregor, Emily Blunt, Kristin Scott Thomas.

De Lasse Hallstrom.

SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI

10^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.

VF me, sa/di 15h.

Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.

D'Alain Chabat.

SUR LA ROUTE

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me, ve au di 17h30. VO s-t fr/all. je, lu/ma 17h30.

Acteurs: Sam Riley, Garrett Hedlund, Kristen Stewart.

De Walter Salles.

REX

LE GRAND SOIR

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 16h, 18h, 20h30, ve/sa 22h45.

Acteurs: Benoît Poelvoorde, Albert Dupontel, Areki Belkacem.

De Gustave Kervern.

LES VACANCES DE DUCOBU

7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.

VF sa/di 14h.

Acteurs: Elie Semoun, François Viète, Joséphine de Meaux.

De Philippe de Chauveron.

STUDIO

DARK SHADOWS

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.

VF me au ma 20h30.

Acteurs: Johnny Depp, Michelle Pfeiffer, Helena Bonham Carter.

De Tim Burton.

DE ROUILLE ET D'OS

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 15h15, 18h.

Acteurs: Marion Cotillard, Matthias Schoenaerts, Bouli Lanners.

De Jacques Audiard.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Association Osez Dire (case postale 245, 2400 Le Locle), tél. 032 931 02 56, association d'aide aux victimes d'inceste et d'abus sexuels à Neuchâtel. E-mail: info@osezdire.com www.osezdire.com

Associations de quartiers

Beaux-Arts, M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@cap.ch

Bel Ermitage, association des habitants voisins et amis du vallon de l'Ermitage, M^{me} Sandra Barbetti Buchs, tél. 032 721 25 05, sbarbetti@swissonline.ch - M. Jean-Pierre Emery, tél. 032 721 25 41, jp.emery@net2000.ch - M^{me} Béatrice Nys, tél. 032 724 77 07, bea.nys@sunrise.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste

Aline Botteron, journaliste

Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09

• Télécopie: 032 717 77 10

• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD

Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 9 et dimanche 10 juin

Dimanche 10 juin à 10h, culte cantonal à la salle polyvalente Cort'Agora à Cortaillod

Culte industriel avec les Amis du Jazz et le chœur de l'Etoile.

Sud:

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et samedi de 11h à 13h. Présence et exposition: Les objets de ma vie.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Maladière: sa 9 juin à 18h, culte Parole & Musique «Pour fêter l'été qui arrive». Robert Märki à l'orgue, agape à l'issue de la célébration.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe avec «passage de témoin» ancien et nouveau curé, avec la participation du chœur, sous la direction d'Olivier Vogt, à La Chaux-de-Fonds. Pas de messe à St-Jean-Baptiste.



L'instantané de Stefano Iori...



... Fête des voisins à la rue des Sablons



L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch



Le CIES aborde sans détour la problématique des paris et des manipulations dans les compétitions sportives

Paris vecteurs de trucage dans le sport

« Il est possible de parier 365 jours par an, 24 heures sur 24 dans le monde entier. On peut aussi bien miser sur le 1^{er} carton jaune dans un match de moins de 17 ans en Allemagne que lors d'une rencontre de 2^e division en Macédoine. » Pierre Cornu, conseiller juridique en chef de l'UEFA, a fait part de ce constat mercredi dernier lors de la table ronde « Paris et matches truqués: menaces sur le sport? », organisée par le Centre international d'étude du sport (CIES) à l'Aula des Jeunes-Rives. A quelques jours de l'ouverture de l'Euro 2012, cette thématique prend tout son sens, d'autant qu'elle fait écho à l'affaire récente de matches truqués en Italie.

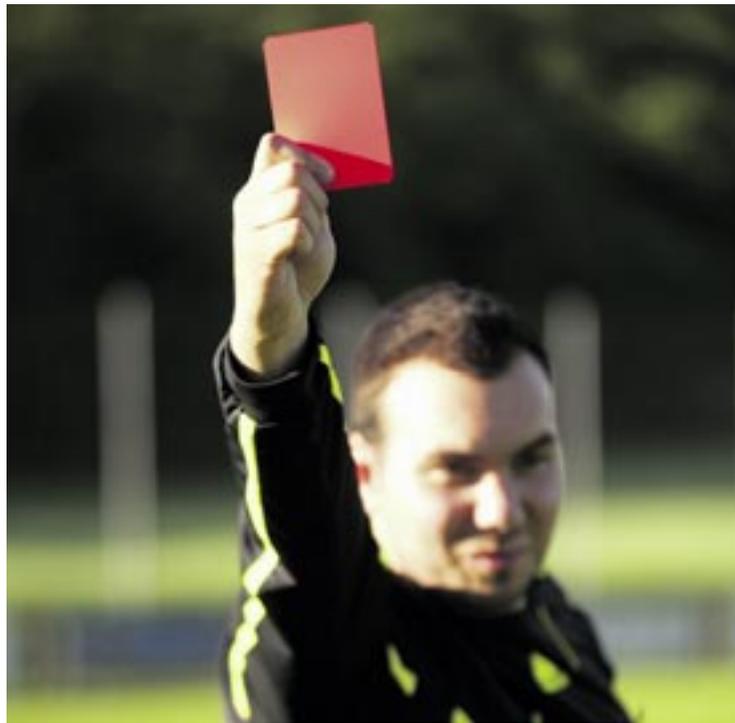
Le directeur du CIES, Denis Oswald a orchestré le débat entre des invités de marque: Marc Cavaliero, conseiller juridique en chef de la FIFA, Christophe De Kepper, directeur général du CIO, Jean-Luc Moner-Banet, directeur général de la Loterie romande, Michel Vautrot, ancien arbitre international français de football et Pierre Cornu, conseiller juridique en chef de l'UEFA.

Du Sport-Toto aux paris en ligne

« Ce qui a changé la donne c'est Internet avec l'arrivée des paris en ligne », a constaté Denis Oswald. Internet a un effet multiplicateur sur les paris. Leur forme a changé: on est passé de la grille du Sport-Toto à 300 types de paris différents sur une seule et même rencontre. Un carton jaune, un corner ou encore un penalty: plusieurs gestes peuvent faire l'objet de spéculations. Ces éléments de matches n'ont pas forcément d'incidence sur l'issue d'une compétition. « Dans certains pays comme la Chine, parier fait partie de la culture », a commenté le directeur du CIES. En Asie, ce qui compte c'est de parier, peu importe le niveau de la compétition.

L'argent, mais aussi la peur

Les grands rendez-vous sportifs comme l'Euro ou les Jeux Olympiques sont peu menacés par les manipulations, d'après Pierre Cornu et Christophe De Kepper. Trop de monde les regardent. Le crime organisé s'intéresse davantage à des matches de seconde division. La vulnérabilité des joueurs et des arbitres, qui ne gagnent pas tous suffisamment d'argent, joue un rôle à ne pas négliger. « Il y a l'ar-



Il existe environ 300 types de paris différents sur une seule et même rencontre de football.

gent, mais la peur est également bien présente », a relevé Michel Vautrot, ancien arbitre international français de football. Les arbitres peuvent subir des pressions de la part de dirigeants de clubs sportifs ou d'acteurs du crime organisé. « J'ai reçu plusieurs menaces de présidents de clubs lorsque je désignais les arbitres », a précisé l'ancien directeur technique national de l'arbitrage français.

Soutien au sport suisse

« Les paris sportifs apportent beaucoup d'argent pour le sport suisse. Il faut éviter de faire des amalgames entre les paris licites et irréguliers », a lancé le directeur général du CIO. En Suisse, la Loterie romande et Swisslos constituent les seuls opérateurs autorisés en matière de paris sportifs. L'argent des paris est utilisé pour financer le sport helvétique à hauteur de 130'000 millions de francs par an, soit 30'000 francs pour le sport d'élite et 100'000 francs pour le sport populaire. Pour bien comprendre, « Le pari légal se fait chez un opérateur en règle comme la Loterie romande, le pari illicite se conclut chez un opérateur sans

licence et le pari irrégulier, lui, a lieu chez un opérateur, au bénéfice d'une licence, qui accepte des mises provenant d'autres pays », a éclairé Pierre Cornu.

Le sport n'est qu'un support

« On estime qu'il existe 15'000 sites de paris sportifs à travers le monde entier », a précisé Christophe De Kepper. Les paris sont souvent vecteurs de trucage dans les compétitions sportives à l'image des matches de football. Le crime organisé s'est intéressé au sport pour les nombreuses possibilités qu'il offre pour se faire facilement de l'argent. Le sport se pratique dans le monde entier et réunit tant de disciplines, qu'il propose un nombre incalculable d'événements sur lesquels parier durant toute l'année. « Concrètement

pour truquer un match, les malfrats essayent de corrompre un arbitre, un joueur ou un gardien », a noté Denis Oswald. Le rapport entre la somme investie et ce qu'elle rapporte constitue également un élément-clé. Le cas de Robert Hoyzer l'illustre bien. Cet arbitre de football allemand avait avoué avoir touché 70'000 euros pour truquer des matches de football. Grâce à cette manœuvre, les frères Sapina, commanditaires de l'opération, avaient empoché 2 millions d'euros. « En 2011, 500 milliards d'euros ont été dépensés en paris sportifs », a précisé Pierre Cornu.

« Régulation, formation et pénalisation »

Les intervenants ont tous présenté diverses mesures pour lutter contre ce fléau. La FIFA aimerait intervenir au niveau de l'éducation pour apprendre aux acteurs sportifs à résister à la corruption. L'UEFA, elle, a mis en place un système de surveillance. Sur 29'000 matches contrôlés en un an, 250 présentaient des anomalies, selon Pierre Cornu. Lors d'une rencontre dans laquelle une équipe mène 2-0. Si tous les parieurs misent soudain sur l'équipe perdante, c'est un signe suspect, a rapporté l'ancien procureur général du canton de Neuchâtel. Les fédérations sportives n'ont pas le pouvoir de mener des enquêtes policières. L'impulsion doit venir des procureurs. « Les solutions ne s'adressent qu'aux personnes avec qui nous collaborons. Il y aura toujours des opérations illégales dans certains pays. Il est important de se concentrer sur la régulation, la formation et la pénalisation », a résumé Jean-Luc Moner-Banet. Tous les intervenants se sont accordés sur le fait qu'une intervention des gouvernements est incontournable pour faire face à la menace des manipulations des compétitions sportives. (ak)

